

SOCIETE AFRICAINE DE RAFFINAGE

Société Anonyme au Capital d'Un Milliard Sept Cent Trente Millions de Francs C.F.A.



Dakar, le 25 Juillet 2020

Communiqué de Presse

La Société Africaine de Raffinage informe l'opinion que, contrairement à des rumeurs distillées de manière récurrente dans la presse, il n'y a aucune rupture dans la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers. Les stocks sur le territoire national sont suffisants pour satisfaire la demande du marché local.

En conséquence, il n'y a aucune menace sur la fourniture de la SENELEC en produits pétroliers.

De manière générale, le processus d'approvisionnement du pays en produits pétrolier est une mission de service public que l'Etat a confiée à la SAR.

A cet effet, la SAR rassure les usagers que le Gouvernement a pris toutes les dispositions idoines pour un approvisionnement régulier et sécurisé du pays en produits pétroliers.

Le Service de Communication